


NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/452
3 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
Point 26 de l'ordre du jour

ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT; PLANS ET MESURES
VISANT A AMELIORER LA SITUATION DES ENFANTS DANS LE
MONDE, NOTAMMENT DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre aux membres de l'Assemblée générale le rapport du Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, établi conformément au paragraphe 6 de la résolution 33/83 de l'Assemblée générale en date du 15 décembre 1978.

ANNEXE

Rapport du Directeur général du Fonds des Nations Unies pour
l'enfance sur l'Année internationale de l'enfant (AIE)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 6
PREMIERE PARTIE	7 - 25
A. Quelques conclusions et suggestions préliminaires	7 - 19
B. Le FISE et les activités consécutives à l'AIE	20 - 25
DEUXIEME PARTIE	26 - 60
A. Aperçu général de l'Année	26 - 34
B. Commissions nationales de l'AIE	35 - 38
C. Intérêts communs	39 - 40
D. Questions prioritaires	41
E. Dispositions juridiques	42 - 43
F. Prise de conscience de la situation des enfants des pays en développement	44
G. Exemples d'activités nationales	45 - 57
H. Célébrations	58 - 60
TROISIEME PARTIE	61 - 88
A. Activités des organismes du système des Nations Unies ..	61 - 67
B. Activités des organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies	68
C. Activités des organisations non gouvernementales	69 - 74
D. Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant	75 - 88

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
QUATRIEME PARTIE	89 - 102
Ressources engendrées par l'Année internationale de l'enfant	89 - 102
APPENDICES	
I. Pays et territoires participant à l'Année internationale de l'enfant	
II. Membres du Groupe consultatif interorganisations pour l'Année internationale de l'enfant	
III. Visites officielles de la Représentante spéciale pour l'Année internationale de l'enfant	
IV. A. Documents d'examen publiés par le Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant	
B. Liste des sujets figurant dans le répertoire établi par le secrétariat de l'AIE	
V. Administrations postales émettant des timbres commémoratifs	
VI. Contributions aux frais de fonctionnement du secrétariat de l'AIE	
VII. Pays et territoires qui ont accepté en principe de frapper des pièces commémoratives pour l'AIE dans le cadre du Programme numismatique FISE/AIE	

INTRODUCTION

1. Ce rapport est présenté à l'Assemblée générale comme suite à sa demande, formulée au paragraphe 6 de la résolution 33/83 du 15 décembre 1978, "d'établir un rapport détaillé et concret, fondé sur les renseignements reçus des gouvernements ainsi que des institutions spécialisées et d'autres organismes intéressés des Nations Unies, relatif à leurs projets et programmes respectifs entrepris dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant et aux activités consécutives prévues pour les années à venir".

2. Le Conseil d'administration du FISE a examiné un rapport préliminaire (E/ICEF/L.1384 et Corr.1) à sa session de mai 1979. Ce rapport a été soumis au Conseil économique et social à sa seconde session ordinaire de 1979 (document E/1979/88 avec des extraits du rapport du Conseil d'administration contenant un résumé de ses débats et de ses conclusions au sujet de l'AIE (E/1979/L.46, p. 4-6). A l'issue de son débat sur l'AIE, le Conseil a adopté la résolution 1979/57, le 3 août 1979.

3. Au moment de la rédaction du présent rapport, de nombreuses décisions gouvernementales concernant les engagements et les plans d'action à long terme sont encore en préparation. Toutefois, certaines tendances se manifestent, et ce rapport offre certaines conclusions et recommandations préliminaires. Il tente aussi de donner une idée de l'enthousiasme avec lequel l'Année a été accueillie partout dans le monde et il décrit, sous une forme très résumée, les nombreux plans et activités auxquels l'AIE a donné lieu jusqu'ici dans quelque 170 pays et territoires.

Déclarations de chefs d'Etat et de gouvernement

4. De nombreuses déclarations de chefs d'Etat et de gouvernement ont été faites à l'appui de l'AIE, en partie en réponse à la résolution 33/83 de l'Assemblée générale. Les déclarations qui ont été communiquées au Secrétariat de l'AIE ont été distribuées en tant que document A/34/188.

Mesures nationales pour l'AIE

5. Afin de donner une idée de la très vaste gamme d'activités et de plans nationaux, le Secrétariat de l'AIE a compilé un répertoire d'activités par pays qui fournit, sous une forme très condensée, les renseignements qui lui ont été communiqués, principalement par des sources nationales. Ce répertoire est distribué en tant que document E/ICEF/663. En outre, un certain nombre de gouvernements ont prié le Secrétaire général de faire distribuer leurs communications résumant leurs activités pour l'AIE. Ces communications ont été distribuées (A/34/232 et Add.1).

Activités du système des Nations Unies

6. Les membres du Groupe consultatif interorganisations pour l'AIE (voir l'appendice II ci-après) ont établi des résumés de leurs activités de l'AIE. Ces résumés figurent dans l'additif au présent rapport.

PREMIERE PARTIE

A. Quelques conclusions et suggestions préliminaires

Débats de l'Assemblée générale

7. Le fait que l'Assemblée générale consacre à l'AIE un débat en séance plénière témoigne au plus haut point de l'importance fondamentale de l'Année. Dans l'esprit de la résolution 33/83 de l'Assemblée générale, un débat orienté vers l'action fournira un bon moyen d'apprécier ce que les efforts nationaux entrepris jusqu'ici ont appris aux gouvernements au sujet de la situation et des besoins des enfants et quels programmes, politiques et autres mesures les gouvernements envisagent en conséquence en faveur des enfants dans leurs prochains plans ou pour la décennie 1980-1990. Certains gouvernements sont peut-être en mesure d'annoncer une coopération en faveur des enfants d'autres pays. Il est évident que, pour atteindre les objectifs correspondant à leurs propres aspirations stimulées par l'AIE, les pays en développement auront besoin d'une augmentation significative de l'aide extérieure.

Politique nationale tenant compte des enfants

8. On espère que, du fait de l'AIE, un certain nombre de gouvernements reconnaîtront l'importance d'examen périodiques de la situation des enfants et s'engageront à élaborer une politique nationale détaillée pour l'enfance, à faire de cette politique partie intégrante de la planification sociale et économique globale et à manifester leur conviction que les enfants sont à la base du développement futur du pays. L'objectif serait de poser les fondements des dispositions législatives, administratives et budgétaires requises.

9. De toute évidence, l'objectif essentiel de la société doit être que chaque enfant soit en bonne santé, bien nourri, décentement vêtu et logé, qu'il grandisse dans une famille qui lui procure amour, affection et protection, qui lui fasse acquérir les valeurs morales et aussi - ce qui est très important - le respect des autres dans un monde toujours plus resserré sur lui-même; qu'il accomplisse un nombre adéquat d'années d'études et puisse s'engager sur la voie d'une formation et d'un développement permanents afin de réaliser dans toute la mesure du possible ses capacités et acquérir les compétences professionnelles nécessaires pour gagner sa vie, élever une famille et participer de façon productive au développement communautaire et national.

10. Pour réaliser cet objectif, on pourrait commencer par procéder à un examen de tous les programmes politiques et services pertinents sans se limiter à ceux qui sont normalement considérés comme des "programmes pour enfants" ou concernant les enfants. On pourrait peut-être modifier certains programmes et politiques de caractère général dans un sens favorable à l'enfance et en réévaluer ou réorienter d'autres qui ont un effet défavorable. Si, par exemple, des programmes agricoles favorisent la production de denrées d'exportation au détriment de la consommation familiale, on pourrait prendre des mesures pour rétablir l'équilibre.

/...

Les programmes de développement rural à orientation presque exclusivement économique pourraient être reformulés pour développer la production destinée à la consommation familiale et les services sociaux: les médias pourraient multiplier les messages sur la nutrition, la santé et l'éducation des enfants.

11. L'expérience montre que les activités relevant de politiques et de programmes sectoriels sont plus efficaces si elles sont complétées par des activités dans d'autres secteurs. Il faudrait donc aussi revoir les rapports entre politiques et programmes sectoriels en tenant compte de leurs effets sur les enfants.

12. Dans les pays qui possèdent un plan de développement, de telles études peuvent être effectuées dans le cadre du plan. Ailleurs, elles pourraient être considérées comme des études de "politique sociale" tenant compte de l'évolution économique. Le principe et les raisons d'être demeurent les mêmes.

13. Outre qu'elles sont indispensables à la réalisation des objectifs nationaux, de telles études peuvent fournir une base pratique aux pays en développement et développés pour une action d'ensemble en faveur des générations futures.

Services au bénéfice direct des enfants

14. On espère que les gouvernements annonceront des objectifs précis et réalistes pour les services au bénéfice des enfants, sur la base des conclusions des études nationales. En développant et renforçant les services au bénéfice des enfants, les pays en développement pourraient se préoccuper en premier lieu de généraliser les services de base, dans le cadre du développement national, pour répondre aux besoins courants de la majorité des enfants dans des domaines tels que la santé, l'approvisionnement en eau et l'hygiène, la nutrition, l'éducation et l'amélioration de la condition des femmes. Les pays industrialisés pourraient faire essentiellement porter leurs efforts sur les îlots de pauvreté. Dans les deux cas, le développement des services pourrait être encouragé et leur efficacité accrue en faisant participer la communauté à leur planification, gestion et financement.

15. Les services au bénéfice direct des enfants particulièrement défavorisés pourraient aussi être étendus et améliorés. Dans le cas des enfants handicapés physiques et mentaux, il s'agirait surtout de prévenir les infirmités évitables, grâce à une prompt intervention des services de santé, sociaux et d'éducation. Il faudrait aussi organiser des services pour les enfants abandonnés, orphelins, maltraités et exploités, et pour ceux des familles de réfugiés, de personnes déplacées et de travailleurs migrants.

Transformation des commissions nationales pour l'AIE

16. Afin de maintenir l'intérêt à l'égard des problèmes identifiés ou mis en lumière par l'AIE et de tirer parti de la somme de compétences que représentent les commissions pour l'AIE, les gouvernements pourraient envisager de transformer leurs commissions nationales pour l'AIE en conseils consultatifs nationaux permanents pour la politique sociale concernant l'enfance. Le maintien des commissions, représentant

une large gamme de compétences et assurant une participation de l'extérieur comme de l'intérieur du gouvernement, pourrait être important pour perpétuer l'élan de l'AIE. Dans la plupart des cas, il serait préférable de rattacher ces conseils à la Présidence ou au ministère ou service chargé de la planification nationale d'ensemble.

Echange d'expériences

17. L'AIE a mis en évidence une certaine universalité des besoins et des problèmes des enfants. Il s'ensuit que les efforts nationaux, gouvernementaux ou bénévoles, peuvent amplement bénéficier d'échanges plus étendus et systématiques d'expériences, d'informations et de compétences entre pays en développement et entre pays en développement et pays développés.

Participation des enfants

18. L'AIE a donné lieu à un grand nombre d'activités encourageant les enfants à s'exprimer au sujet du monde, tel qu'ils le voient ou tel qu'ils voudraient le voir. Certaines ont permis à des enfants d'apprendre comment vivent les enfants d'autres pays. Il conviendrait d'encourager des activités permanentes dans ce sens.

Coopération financière

19. Il va sans dire que, si la perspicacité et la détermination politiques sont indispensables pour entreprendre une action visant à améliorer la condition des enfants, les pays en développement ont besoin d'une importante coopération financière extérieure, surtout au cours des premières phases d'amélioration et d'expansion des programmes. Une coopération extérieure est également nécessaire pour les arrangements régionaux et mondiaux d'échange d'expériences sur les problèmes de l'enfance qui dépassent le cadre national. Le débat de l'Assemblée générale devrait donner l'occasion aux gouvernements d'annoncer un développement de la coopération multilatérale et bilatérale.

B. Le FISE et les activités consécutives à l'AIE

20. Dans son rapport d'activité au Conseil d'administration du FISE à sa session de mai 1979 (E/ICEF/L.1384 et Corr.1), le Directeur général du FISE a fait un certain nombre de recommandations préliminaires concernant les mesures à prendre pour maintenir l'élan donné par l'AIE et consolider ses réalisations.

21. Le Conseil a demandé au Directeur général d'établir pour sa session de 1980, un rapport sur les effets possibles de l'AIE pour le FISE, en prenant comme point de départ la conviction arrêtée du Conseil que le Fonds devrait continuer à se préoccuper essentiellement de répondre aux besoins des enfants des pays en développement, conformément aux priorités établies pour l'approche par pays.

22. Ce rapport, qui est en préparation, examinera par quels moyens le FISE pourrait donner suite aux demandes de coopération accrue présentées par des pays en développement, une attention spéciale étant accordée aux besoins des enfants de groupes particulièrement défavorisés. Le rapport examinera aussi par quels moyens le FISE pourrait évaluer les besoins de recherches opérationnelles et encourager les organisations non gouvernementales et les institutions déjà équipées pour entreprendre des recherches relatives à l'enfance, de répondre à ces besoins. Il étudiera aussi les moyens d'encourager la compilation et la diffusion généralisées des résultats de ces recherches. En outre, le rapport examinera s'il est souhaitable et faisable de prendre des dispositions pour l'échange de renseignements techniques entre pays en développement et entre pays en développement et pays développés sur les méthodes permettant de répondre aux besoins des enfants. Il examinera peut-être aussi la possibilité d'échanges de renseignements sur la législation relative à l'enfance. Dans la mesure du possible, le rapport présentera une estimation des coûts des propositions considérées en termes de ressources humaines et financières.

23. Le Conseil d'administration a été très largement d'accord pour que le FISE reste l'organisme chef de file des Nations Unies pour les problèmes de l'enfance. Cette opinion, partagée par le Groupe consultatif interorganisations, a été approuvée par le Conseil économique et social qui, par sa résolution 1979/57, a demandé que les organisations internationales, en particulier celles du système des Nations Unies, continuent de coopérer avec le FISE, organisme chef de file, à la mise au point d'une solution coordonnée et interdisciplinaire des problèmes concernant le bien-être des enfants.

24. Dans la même résolution, le Conseil économique et social, tenant compte de ce que l'amélioration de la situation des enfants dans les pays en développement dépendra du développement économique et social général de ces pays, a demandé instamment que les besoins des enfants soient dûment pris en considération dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement.

25. Un point de vue analogue avait été exprimé à la session de mai 1979 du Conseil d'administration du FISE où il avait été souligné que la longue expérience du FISE en ce qui concerne la formulation de politiques et programmes relatifs aux enfants serait utile pour l'élaboration de nouvelles stratégies du développement. Reconnaisant l'importance des effets possibles de la nouvelle stratégie internationale du développement pour les activités consécutives à l'AIE, le Conseil a décidé d'examiner les activités consécutives à l'AIE, non seulement à sa session de 1980 (par. 21 ci-dessus), mais aussi à sa session de 1981, après que l'Assemblée générale aura approuvé la nouvelle stratégie internationale du développement à sa session extraordinaire de 1980.

DEUXIEME PARTIE

A. Aperçu général de l'Année

26. L'Assemblée générale, dans sa résolution 31/169 proclamant l'année 1979 Année internationale de l'enfant, a déclaré que les deux objectifs généraux de cette Année étaient les suivants :

"a) Servir de cadre au plaidoyer en faveur de l'enfance et aux efforts visant à rendre les responsables des décisions et le public davantage conscients des besoins particuliers des enfants;

b) Encourager la reconnaissance du fait que les programmes en faveur des enfants devraient faire partie intégrante des plans de développement économique et social, l'idée étant de réaliser, tant à long terme qu'à court terme, des activités soutenues en faveur de l'enfance aux échelons national et international."

27. Même si l'Année n'est guère qu'à moitié écoulée, il ne fait pas de doute qu'elle a déjà rencontré un succès considérable quant au premier objectif. D'innombrables rapports du monde entier témoignent que, comme jamais auparavant, les besoins et les problèmes des enfants suscitent l'attention des instances les plus diverses : milieux gouvernementaux, organisations non gouvernementales, réunions internationales, groupements professionnels, communautés, médias. Les commissions nationales pour l'AIE, le Comité des organisations non gouvernementales pour l'AIE et les bureaux du secrétariat de l'Année à New York et à Genève ont reçu des rapports appuyant les objectifs de l'Année non seulement de nombreux gouvernements mais aussi de multiples organisations et, ce qui est extrêmement encourageant, du public en général.

28. L'intérêt porté à l'Année par de nombreuses organisations, tant inter-gouvernementales que non gouvernementales, s'est exprimé sous forme de résolutions et de programmes adoptés par leurs organes directeurs, conseils ou assemblées. Les résolutions adoptées par les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies sont expressément mentionnées sous la rubrique appropriée dans l'additif au présent document, qui résume leurs activités relatives à l'Année. Deux réunions régionales intergouvernementales tenues sous les auspices du FISE - une pour l'Afrique de l'Est, l'autre pour l'Amérique latine et les Caraïbes - ont étudié les politiques et programmes à long terme propres à améliorer la situation des enfants dans les régions considérées. Les organisations inter-gouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies ont adopté des résolutions, des recommandations et des déclarations de politique demandant instamment à leurs membres d'atteindre les objectifs de l'Année. Parmi ces organisations, on compte le Conseil de l'Europe, l'Organisation de l'unité africaine, l'Organisation des Etats américains et l'Union interparlementaire (voir également par. 68). Un très grand nombre d'organisations internationales non gouvernementales ont examiné des questions relatives à l'AIE à leurs réunions internationales et, dans beaucoup de cas, ont adopté des résolutions et des programmes encourageant leurs filiales nationales à entreprendre une action en faveur des enfants.

/...

29. L'Année a amplement démontré que les particuliers et les organisations sont vivement désireux de participer à des activités en faveur des enfants - deuxième objectif de l'Année. Comme toujours, cependant, le plus difficile est de passer des paroles et des bonnes intentions à une action nationale et locale concrète et efficace.

30. Il est donc encourageant de voir que de nombreux gouvernements ont procédé à un examen - parfois à une révision et à une extension - de leur législation intéressant l'enfance - soit directement, comme les lois sur les mauvais traitements ou l'adoption, soit indirectement, comme les lois relatives à la famille et à son bien-être. Il semble universellement reconnu que le facteur le plus important dans la vie et le développement d'un enfant est la famille dans laquelle il grandit. Certes, les opinions varient quant à la mesure dans laquelle les services gouvernementaux devraient ou pourraient compléter les fonctions de la famille. Toutefois, la reconnaissance du caractère irremplaçable de la famille devrait se traduire par de plus grands efforts pour la consolider et l'aider à remplir son rôle naturel.

31. De nombreux gouvernements se préoccupent des problèmes de "survie" des enfants : approvisionnement en eau et hygiène, services de santé, nutrition. Toutefois, dans les pays en développement comme dans les pays développés, l'intégration complète de la planification relative au bien-être des enfants au processus de planification nationale, la révision des affectations budgétaires afin de dégager davantage de crédits pour les services en faveur des enfants, l'élaboration de politiques nationales tenant compte des enfants ne sont pas des questions de sentiments. Il faut se fonder sur les faits, la recherche et l'analyse, sous des formes utilisables par les décideurs et sur une préparation attentive des politiques et des services. De nombreux pays en développement ont entrepris des études et des examens de la situation des enfants dans le cadre de l'AIE. C'est seulement lorsque les résultats de ces études seront connus et assimilés que des modifications significatives pourront être apportées aux politiques et que des engagements fermes pourront être pris. Dans les pays industrialisés, de nombreuses études sont également en cours. Toutefois, rares sont encore les gouvernements qui se sont engagés à développer les services pour enfants.

32. L'un des critères qui permettra le mieux de mesurer le succès de l'AIE sera l'accroissement de l'assistance des pays industrialisés aux pays en développement pour les programmes spécialement destinés aux enfants. Certains gouvernements ont annoncé leur intention d'augmenter leur contribution au FISE à la suite de l'AIE. La plupart des gouvernements donateurs semblent attendre une identification et une quantification plus précises des besoins des pays en développement, avant de s'engager expressément à augmenter leur assistance bilatérale ou multilatérale.

33. Si les décisions des gouvernements faisant suite à l'AIE prennent du temps pour se concrétiser, elles sont évidemment essentielles pour l'importance de l'impact de l'Année à long terme. Ce serait toutefois une grande erreur de méconnaître la très large participation, non seulement des organisations non gouvernementales qui s'intéressent traditionnellement aux enfants, mais aussi d'organisations et de groupes qui ne portent pas normalement un intérêt direct aux programmes pour enfants et qui ont accepté un rôle et une responsabilité nouveaux dans le cadre de l'AIE.

34. Enfin et surtout, il convient de mentionner la réaction du grand public, hommes et femmes qui ont des enfants et qui les élèvent. Il est naturel que l'intérêt général soit invariablement axé en premier lieu sur les problèmes des enfants du pays. Toutefois, il est encourageant de constater que, regardant par-dessus les têtes de leurs propres enfants, les hommes et les femmes des pays industrialisés se font une conception plus réaliste des besoins plus graves des enfants des pays en développement, en faveur desquels une action est possible. On espère que cette attitude ne manquera pas de trouver un écho parmi les responsables de l'aide extérieure dans les milieux gouvernementaux.

B. Commissions nationales de l'AIE

35. La plupart des gouvernements se sont fixé pour tâche, tout d'abord, de créer une commission nationale pour l'Année, avec pour mission de planifier et de coordonner les activités en fonction des objectifs généraux de l'Année, dans la mesure où ceux-ci s'appliquaient à leur pays. Des commissions ont été établies dans la plupart des pays en 1978; à défaut, le gouvernement a créé un centre chargé de diriger les activités. A ce jour, 170 pays et territoires ont indiqué leur intention d'entreprendre des activités ayant trait aux objectifs de l'Année - et 163 d'entre eux en créant une commission nationale (voir appendice I ci-dessous).

36. C'est à ces commissions - et dans de nombreux cas à leurs sous-commissions au niveau des Etats ou des provinces - et aux gouvernements dont elles relèvent, que revient le principal mérite d'avoir placé l'enfant au centre des préoccupations du public. Grâce au dévouement inlassable et aux efforts, essentiellement bénévoles, des commissions nationales pour l'AIE, l'appel lancé par l'Assemblée générale a été transmis à des millions de foyers.

37. Les commissions ont planifié et organisé un nombre extraordinaire d'activités et de campagnes diverses comprenant, outre les programmes directement destinés aux enfants, des appels et des collectes de fonds par l'intermédiaire de la presse, de la radio et de la télévision; des ateliers, séminaires et réunions à l'intention des décideurs, des organisations professionnelles, des écoles et du public en général. Souvent, à leur tour, ces groupes organisent leur propre publicité, leur propre campagne de collecte de fonds et de sensibilisation de l'opinion.

38. Au stade actuel, nombre de gouvernements n'ont pas encore décidé comment traduire ce large et profond intérêt en "activités soutenues", comme le demande l'Assemblée générale dans sa résolution. Des plans devraient être établis pour maintenir vivant le grand intérêt que l'AIE a suscité à l'égard de l'enfant et entretenir cet élan. La conversion des commissions nationales, là où il y a lieu, en organismes consultatifs ou de soutien permanents (par. 16 ci-dessus) pourrait jouer un rôle clef à cet égard.

C. Intérêts communs

39. Le deuxième objectif de la résolution de l'Assemblée générale est de réaliser "des activités soutenues en faveur de l'enfance". L'une des surprises de l'AIE est que, si la gamme des activités prioritaires que mentionnent les rapports des commissions nationales est vaste, elle reflète beaucoup d'intérêts communs.

40. Le plus frappant peut-être est le sentiment que la ligne de démarcation entre les problèmes des pays industrialisés et ceux des pays en développement n'est nullement aussi nette qu'on l'avait cru à l'origine, avec d'un côté les problèmes à caractère affectif, psychologique et spirituel (problèmes de "valeurs"), et de l'autre la question des services de base permettant de répondre aux besoins de grandes catégories d'enfants. Tandis que les pays industrialisés reconnaissent qu'ils ont eux aussi - surtout dans les "îlots" de pauvreté - des problèmes de santé, de nutrition et d'éducation, les pays en développement s'aperçoivent que, si les problèmes de survie des enfants ont naturellement la priorité, il existe également chez eux des problèmes d'ordre mental, psychologique et moral et des problèmes de développement : mauvais traitements, toxicomanie et alcoolisme, délinquance et dislocation de la famille. L'examen de conscience auquel a donné lieu l'AIE a fait ressortir clairement le fait que les deux "mondes" ont plus en commun qu'ils ne pensaient et qu'ils ont tout avantage à des échanges de renseignements et d'expériences.

D. Questions prioritaires

41. Les plans à long terme des gouvernements pour la suite à donner à l'AIE sont pour la plupart encore inconnus. Il est probable que les pays en développement accorderont une place importante aux questions de "survie" affectant le plus grand nombre des enfants, mais certaines questions de cet ordre peuvent également se poser pour des enfants des pays industrialisés. En outre, l'AIE a fourni l'occasion de porter à l'attention des décideurs des préoccupations anciennes relatives à un certain nombre d'autres problèmes. Certaines de ces préoccupations prédominent de façon plus générale dans les pays les plus avantagés, d'autres dans les pays en développement. Voici quelques-uns de ces problèmes et préoccupations :

Droits de l'enfant : législation; aspects sociaux; tribunaux pour enfants;

Santé : prévention des maladies infantiles; eau; hygiène; insuffisance des services de santé; problèmes d'accès aux services de santé et de leur non-utilisation;

Alimentation et nutrition : sous-alimentation; mauvaises habitudes alimentaires; aliments de mauvaise qualité;

Education : éducation de base; éducation préscolaire; préparation à la vie; préparation à la fonction parentale; préparation au développement;

/...

Amélioration de la condition des femmes et des filles;

Soins aux enfants : garderies; placement familial; adoption d'enfants abandonnés; enfants de la rue; enfants mendiants;

Enfants ayant des besoins spéciaux : enfants de réfugiés, de travailleurs migrants;

Enfants maltraités ou négligés;

Santé mentale : développement social et affectif de l'enfant;

Environnement : bidonvilles; air pur; eau; hygiène;

Créativité : arts créateurs; enfants doués; jeux et loisirs;

Accidents à la maison et à l'extérieur : une des causes majeures de mutilation et de décès chez les enfants;

Enfants handicapés physiquement et mentalement : mesures préventives et curatives;

Exploitation des enfants : par le travail, la pornographie et la prostitution;

Stupéfiants : l'enfant en tant qu'utilisateur et vendeur;

Violence : l'enfant en tant que victime et auteur;

Influence des médias : bons et mauvais effets; possibilités.

E. Dispositions juridiques

42. Un certain nombre de gouvernements ont l'intention de réviser leur législation en ce qui concerne ses effets sur les enfants. Cela est dû en partie à l'intérêt manifesté à l'égard des droits des enfants - question qui revêt une importance d'autant plus grande que l'année 1979 coïncide avec le 20ème anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant.

43. Parler des droits de l'enfant, cela signifie repenser les dispositions juridiques nécessaires pour en assurer l'exercice. Dans certains cas, il ne s'agit pas tant d'élaborer des lois nouvelles que d'appliquer celles qui existent déjà sur le papier. Dans d'autres cas, il s'agit de codifier les lois et d'en formuler de nouvelles. Il n'est pas rare que cette tâche implique une révision et une actualisation des politiques sociales.

F. Prise de conscience de la situation des enfants des pays en développement

44. Il y a de bonnes raisons de penser que l'Année internationale de l'enfant amène beaucoup d'habitants des pays les plus avantagés à mieux prendre conscience de la situation des enfants des pays en développement. C'est ce que prouve la place de plus en plus importante qu'occupe le développement dans les programmes scolaires. Les fonds recueillis dans un certain nombre de pays industrialisés au cours de l'Année seront utilisés pour répondre aux besoins des enfants des pays en développement. Il se peut que l'intérêt éveillé à cet égard dans le public finira par s'exprimer par une libéralisation des politiques d'aide gouvernementale aux enfants des pays en développement.

G. Exemples d'activités nationales

45. Comme indiqué plus haut, le Directory of National Action (DONA) (E/ICEF/663) donne un aperçu très résumé, pays par pays, des activités en cours à l'échelle mondiale à l'occasion de l'AIE. On trouvera ci-après quelques exemples tirés de ce répertoire qui illustrent la nature, la diversité et l'importance de ces activités. Il convient de noter que ces exemples ne concernent que 12 des 170 pays et territoires dont on sait qu'ils ont organisé des activités et établi des plans à l'occasion de l'AIE.

46. Dans un pays de l'Afrique de l'Est, la Commission nationale a approuvé 36 propositions de projets concrets. Certains projets doivent être exécutés en 1979, mais il a été clairement établi que la planification à long terme exigeait des décisions politiques et juridiques. Parmi ces projets on peut mentionner : a) le lancement d'une campagne intitulée "Faites-vous vacciner"; b) l'amélioration des services de garderie pour les enfants jusqu'à six ans; c) la promotion de mesures concernant la circulation et d'autres mesures de sécurité; d) la promotion des bibliothèques de village; et e) des recherches afin d'établir la mesure dans laquelle l'alcoolisme des parents affecte les enfants. L'un des principaux objectifs de la Commission consiste à mettre au point une charte nationale concernant les enfants fondée sur la Déclaration des droits de l'enfant.

47. Dans un pays de l'Afrique de l'Ouest, la Commission nationale a adopté le thème "L'enfant, responsabilité de la collectivité". Bien que le programme soit d'ampleur nationale, il est principalement axé sur l'Etat et la collectivité locale. Les représentants de 19 comités d'Etat siègent au Comité national, de même que des délégués de l'Union nationale des enseignants, des universitaires et d'autres. Parmi les projets en cours on peut mentionner : la création d'un fonds d'affectation spéciale pour l'enfance; l'évaluation de la législation relative aux enfants; l'établissement d'une politique nationale dans le domaine de l'enfance; et une campagne visant à promouvoir l'allaitement maternel et à produire et vendre des aliments de base locaux enrichis de protéines.

48. Dans un pays d'Afrique centrale du sud, outre les représentants de divers ministères, la Commission nationale compte également des représentants de nombreuses organisations non gouvernementales, notamment d'organisations féminines et de jeunes, de groupes religieux, d'une commission spécialisée dans la nutrition, des éclaireuses et guides, des Quakers, de l'Association pour la santé mentale, d'une association préscolaire, de la Fédération des employeurs, des universités ainsi que du FISE, du PNUD, de l'OMS, du FNUAP et d'autres organisations internationales. La Commission a encouragé la formation de comités provinciaux. Son thème est "L'enfant - avenir du pays". L'accent est mis sur les sujets ci-après : programmes spéciaux à l'intention des élèves quittant l'école après sept années d'études (21 p. 100 seulement des enfants du pays poursuivent leurs études au-delà); problème de la délinquance, étroitement lié au phénomène précédent; mise en place de centres provinciaux de récupération nutritionnelle; garderies pilotes sur les lieux de travail; promotion de la production locale d'aliments de sevrage; approvisionnement en eau salubre; éducation des parents; campagne contre la violence envers les enfants; et espacement des naissances.

49. Un pays d'Asie a reconstitué son conseil national de l'enfant qui est l'organe central de l'AIE. Des conseils et des comités nationaux pour l'enfant ont été mis en place dans tous les Etats et territoires du pays, sauf deux. Des objectifs à court terme et à long terme ont été fixés pour l'AIE sous le mot d'ordre "Atteindre les enfants déshérités". La priorité est accordée aux enfants du groupe d'âge de zéro à six ans et à ceux qui fréquentent l'école primaire. Des objectifs quantitatifs ont été fixés et les six domaines d'action prioritaires sont les suivants : a) nutrition, hygiène du milieu et eau de boisson salubre; b) éducation, notamment enseignement préscolaire, élémentaire et communautaire; c) services sociaux; d) législation; e) information; et f) collecte de fonds.

50. Un pays industrialisé d'Asie a lancé des programmes importants dans les domaines suivants : santé et éducation, amélioration des établissements de puériculture; jeux; mesures de lutte contre la délinquance juvénile. De nombreuses activités de collecte de fonds sont prévues ou déjà en cours (expositions, concerts, vente de calendriers et d'insignes, etc.). La Commission nationale patronne un festival de l'enfance et il est prévu une semaine de protection de l'enfance.

51. Un pays de la Méditerranée orientale a arrêté une longue liste de projets à court terme et à long terme, y compris la création d'un institut national de recherche et de formation dans le domaine de l'enfance. Parmi les autres objectifs, on peut mentionner l'examen de la législation relative aux enfants; la création de centres de formation professionnelle dans les zones rurales afin d'aider les jeunes qui ont abandonné leurs études; une publicité accrue pour la vaccination; la création de 100 garderies et de 200 clubs pour enfants; la création d'une usine de jouets éducatifs et d'auxiliaires pédagogiques et la publication d'un plus grand nombre de livres pour enfants.

52. Dans un pays d'Amérique latine, la Commission nationale a adopté le thème "Préservation des valeurs qui renforcent la cellule familiale". Parmi les sujets qui recevront une attention particulière, on peut mentionner la nutrition sous tous ses aspects et l'enseignement préscolaire et primaire, y compris la participation des parents. Le gouvernement a décidé que 30 p. 100 des films qu'il réalisera en 1979 auront trait à l'enfance. Il est prévu de créer un "centre d'information sur l'enfance".

53. Un autre pays d'Amérique latine est déterminé à améliorer la situation des "enfants de la rue". La Commission a créé des sous-groupes dans les domaines suivants : santé, éducation et loisirs, travail et statut juridique des enfants, mobilisation de volontaires, l'enfant non protégé et abandonné, bien-être et promotion sociale, information et communication. La Commission concentrera son attention sur l'enfant d'âge préscolaire et l'enfant incarcéré. En janvier, le gouvernement a créé un conseil national du travail des enfants.

54. Dans un pays scandinave, la Commission nationale a prévu, pour préparer l'Année, une vaste gamme d'activités qui touchent tous les niveaux de la vie publique. Etant donné que la situation des enfants varie considérablement d'une région du pays à l'autre, chaque collectivité ou municipalité a été priée de fixer ses propres objectifs et d'exécuter ses propres programmes au titre de l'Année. Toutefois, les trois groupes de sujets ci-après ont été retenus comme objectifs communs pour le pays tout entier : a) la vie de famille et l'emploi : les mères qui travaillent représentent un pourcentage important des femmes de ce pays; b) logement et environnement (y compris l'environnement mental); c) programme à l'intention des enfants handicapés ou désavantagés. On s'attend que les enfants participent aux activités organisées à leur intention, conformément au mot d'ordre "Pour les enfants et avec les enfants". Ce pays comme plusieurs autres a adopté un thème pour chacun des mois de 1979. Parmi ces thèmes on mentionnera : la démocratie au sein de la famille; les enfants ayant besoin d'un enseignement et de soins spéciaux; l'adolescence dans les moments de crise; les enfants en tant que consommateurs; les enfants du monde et le développement des relations entre personnes.

55. La Commission nationale d'un pays industrialisé d'Océanie a été l'une des premières qui aient été créées. Il s'agit d'une organisation nationale composée de représentants de huit ministères et de 59 organisations non gouvernementales. Soixante-cinq groupes d'action régionaux et locaux ont été créés sur l'ensemble du territoire. Des comités directeurs sont chargés d'examiner 12 sujets mensuels. Tout en accordant la priorité aux enfants du pays, les comités tiendront également compte des besoins des enfants des pays en développement. Parmi les thèmes mensuels on peut mentionner : les jeux et la créativité; la préparation à la fonction parentale; la santé; le travail et la profession; l'apprentissage; l'enfant vulnérable; les droits de l'enfant; le point de vue de l'enfant; l'enfant et les médias; l'enfant dans un environnement multiculturel. Parmi les autres activités prévues dans le programme de la Commission, figurent la réalisation d'un film de 50 minutes et d'une série de documentaires pour la télévision; une chanson sur le thème de l'Année; l'installation d'une ligne téléphonique prioritaire réservée aux parents demandant une aide; la publication d'un journal de l'AIE; un appel à l'opinion publique diffusé 24 heures sur 24 à la télévision nationale; une journée nationale du jeu; une étude du rôle du père dans les soins aux enfants et leur développement.

56. Dans un pays d'Europe orientale, le thème de l'AIE est "Tous les enfants sont nos enfants". Un grand centre de santé et hôpital pour enfants vient d'être inauguré; il est dédié à la mémoire des enfants morts du fait de la guerre. Une soixantaine de réunions ont eu lieu en 1979 pour développer les connaissances sur des sujets tels que "la protection juridique de l'enfant", "le droit de l'enfant

à l'éducation dans le système socialiste", "l'aide à la protection de la santé des enfants dans les pays en développement", et "les crimes politiques commis contre les enfants". Parmi les nombreuses propositions concrètes destinées à améliorer les conditions de vie des enfants, on mentionnera la modernisation des nurseries et des crèches; la création de tribunaux de la famille; une réforme quinquennale de l'éducation nationale; et l'introduction de programmes de santé dentaire dans les écoles. Un cosmonaute de ce pays a emporté avec lui dans l'espace un insigne de l'AIE gravé sur plaque d'or, à des fins de publicité.

57. Les activités de l'AIE dans un pays d'Amérique du Nord ont commencé par la création d'un comité non gouvernemental en 1977. Un an plus tard, une commission nationale a commencé à fonctionner et ce pays est l'un de ceux qui ont adopté un thème pour chaque mois de l'Année. Le gouvernement a ouvert des crédits d'un montant de 200 000 dollars pour les activités de la Commission et d'un montant de 1 million de dollars au titre des projets d'assistance aux enfants du pays. Un autre secteur du gouvernement verse un montant de 750 000 dollars pour un projet d'éducation pour le développement, parrainé par le Comité national pour le FISE et la Croix-Rouge nationale. L'événement majeur du projet sera la diffusion, au cours de la Journée des Nations Unies, d'un programme pédagogique télévisé à l'échelon national visant à mieux faire comprendre les besoins des enfants des pays en développement. La Commission a indiqué qu'elle concentrerait son attention sur un certain nombre de sujets particuliers, notamment l'allaitement maternel et la grossesse chez les adolescentes.

H. Célébrations

58. Parmi les innombrables manifestations de l'Année - concours de dessin, de peinture, de rédaction et de poésie, concerts, réceptions, rallies - les plus importantes peut-être sont celles à l'occasion desquelles les enfants ont pu faire entendre leur voix sur des sujets tels que leur place dans la société, leurs espoirs et leurs aspirations pour l'avenir, la manière dont les adultes gèrent le monde qui sera un jour le leur. Cela illustre la tendance des adultes à avoir davantage conscience des enfants et à tenir davantage compte d'eux. C'est la réponse à l'appel lancé dans l'un des très nombreux mots d'ordre ou affiches auxquels l'Année a donné lieu : "Apprenez à nous comprendre".

59. Au risque de passer sous silence d'autres activités analogues, mentionnons : le parlement international des enfants qui s'est tenu au début de 1979 à Nice (France) et la manifestation analogue à l'échelon national qui doit avoir lieu au Royaume-Uni; la rencontre internationale d'enfants artistes organisée à Sofia sous le titre "Bannière de la paix", à propos de laquelle le Gouvernement bulgare a fourni des informations (voir A/34/232); la Conférence d'enfants organisée par l'Union internationale de protection de l'enfant, qui aura lieu à New Delhi (Inde) en automne de cette année et dont le Gouvernement indien sera l'hôte; et l'envoi d'enfants-reporters par le Japon pour observer la situation des enfants dans divers pays asiatiques.

60. Au titre des célébrations, il convient de mentionner spécialement le magnifique appui accordée à l'Année par de nombreuses administrations postales qui ont émis des timbres commémoratifs. Une liste en est donnée à l'appendice V du présent rapport.

/...

TROISIEME PARTIE

A. Activités des organismes du système des Nations Unies

61. Il incombe principalement à chaque gouvernement de traduire en programmes d'action le grand intérêt suscité par l'AIE en faveur des enfants. Cependant, les institutions et les organismes du système des Nations Unies ont un rôle appui à jouer.

62. Une partie du succès initial de l'AIE, dont il est rendu compte plus haut, est due au rôle joué par un grand nombre d'organismes du système des Nations Unies, membres du Groupe consultatif interorganisations créé pour coordonner et stimuler les activités du système (voir la liste des membres à l'appendice II). Chacun, selon sa capacité propre, a appliqué des programmes d'action ou de soutien qui, accompagnés de campagnes d'information et de publicité, ont beaucoup contribué à la diffusion du message de l'AIE.

63. On trouvera dans l'additif au présent document un exposé succinct des activités des organismes des Nations Unies qui s'intéressent à l'enfance. On peut constater que ces organismes ont servi les objectifs de l'Année, chacun dans son domaine, au moyen d'activités diverses. Leurs organes directeurs ont instamment demandé à leurs Etats membres d'entreprendre une action : l'UNESCO, dans le domaine de l'éducation; l'OMS, dans celui de la santé et de la nutrition; la FAO, dans celui de la nutrition; l'OIT en ce qui concerne le travail des enfants essentiellement; le PAM en ce qui concerne l'alimentation complémentaire et le FNUAP en ce qui concerne la parenté responsable. D'autres organismes comme le HCR ont concentré leur attention sur les besoins de l'enfant réfugié, et le FNULAD a mis en lumière le problème de l'abus des drogues et du trafic de drogues chez les jeunes.

64. Les réunions périodiques du Groupe consultatif interorganisations ont été utiles pour les consultations et les échanges d'information. Présidé par le FISE, cet organisme informel de collaboration et de coordination a permis une approche plus unifiée des questions touchant l'enfant.

65. Dans le cadre du système des Nations Unies, les bureaux extérieurs du FISE assument la responsabilité principale pour l'AIE dans les pays en développement. L'AIE couvre une bien plus vaste gamme d'intérêts que les activités ordinaires du FISE, et les bureaux extérieurs du FISE ont eu pour tâche d'assurer le soutien général de l'AIE. Grâce à un crédit de trois millions de dollars affecté en 1977 aux activités préparatoires, ils ont joué un rôle essentiel dans la création de commissions pour l'AIE dans de nombreux pays et ont aidé ces commissions à entreprendre des activités préparatoires. Des initiatives diverses en faveur des enfants ont bénéficié de l'appui du FISE dans plus de 70 pays.

66. Une partie importante des fonds a été utilisée pour des études et des évaluations de la situation et des besoins des enfants dans environ 40 pays en développement; beaucoup de ces études sont en cours. Certains pays ont entrepris des études de portée très générale; d'autres ont examiné des problèmes spéciaux (santé, immunisation, législation, mortalité infantile, éducation préscolaire,

/...

publications pour enfants, nutrition, droits de l'enfant et travail de l'enfant). D'autres études sont consacrées à certaines catégories d'enfants (handicapés, nomades, abandonnés).

67. Ces fonds ont aussi servi à la création de commissions nationales pour l'AIE - surtout dans les pays les moins avancés ou dans les pays les plus gravement touchés -; à l'organisation d'ateliers ou de séminaires; et à la préparation de matériels imprimés et audio-visuels.

B. Activités des organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies

68. Il convient de rendre hommage au vif intérêt manifesté par un certain nombre d'organismes intergouvernementaux qui ne font pas partie du système des Nations Unies. Cinq organisations intergouvernementales ont fait rapport sur leurs activités à la réunion du Groupe consultatif interorganisations qui s'est tenue à Genève au mois de juillet. Le Secrétaire général administratif de l'Organisation de l'unité africaine a présenté un rapport sur la situation de l'enfant en Afrique à la Conférence au sommet de l'OUA qui a eu lieu au Libéria en juillet dernier. L'Organisation des Etats américains a été parmi les premières à promettre son appui, par une résolution sur l'AIE adoptée à sa conférence de Grenade, en 1977. Le Conseil de l'Europe, la Communauté économique européenne (CEE) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont entrepris des études spéciales sur des sujets comme le sort des enfants des travailleurs migrants, l'éducation préscolaire, l'enfant maltraité, les garderies et les crèches, la législation relative à l'enfance, l'enfant dans l'économie, l'enfant et la famille dans les statistiques des pays industrialisés. L'OCDE patronne une conférence sur les politiques de l'enfance, qui doit se tenir en décembre. Une rencontre intergouvernementale sur les droits de l'enfant a eu lieu à Budapest en juin 1979. Le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes a organisé en mai 1979, dans le cadre de l'AIE, un séminaire de trois jours pour étudier les problèmes de l'adoption d'enfants migrants et réfugiés. L'Union interparlementaire a adopté à sa réunion de Caracas en septembre 1979 une résolution sur l'AIE soulignant l'importance de maintenir l'élan acquis.

C. Activités des organisations non gouvernementales

69. La réaction du secteur non gouvernemental à l'AIE a été particulièrement impressionnante. Un effet important de l'AIE a été la mobilisation de la Communauté des organisations non gouvernementales (ONG) qui ont collaboré entre elles et avec le système des Nations Unies à des programmes de soutien et d'action.

70. La Communauté des ONG est un élément indispensable du mécanisme nécessaire pour tenir compte de tous les besoins de l'enfant. En maints endroits, les ONG nationales jouent un rôle important sur les plans national et local pour faire mieux prendre conscience des besoins des enfants et trouver les moyens d'y répondre par des idées, des services d'experts, des initiatives novatrices et en établissant des liens entre la communauté et le gouvernement.

71. A l'échelon international, le Comité des organisations non gouvernementales/Année internationale de l'enfant, qui groupe comme membres actifs ou correspondants quelque 230 ONG internationales ou nationales, dont les activités ont un caractère international, a été créé pour encourager les organisations non gouvernementales à participer à l'Année à tous les niveaux (international, national, régional et local) et pour faciliter leur coopération. Les ONG sont représentées, au Groupe consultatif interorganisations par le Comité ONG/Année internationale de l'enfant.

72. Le Comité ONG/Année internationale de l'enfant a publié récemment la deuxième édition de son "Répertoire des activités et des programmes des organisations non gouvernementales relatifs à l'Année internationale de l'enfant" dont le nombre de rubriques est triple de celui de la première édition. Il est clair d'après ce document qu'un nombre croissant d'ONG participent à l'Année et qu'elles s'occupent d'un nombre impressionnant de questions diverses ayant trait à l'enfance.

73. Le soutien et la participation croissants d'organismes privés qui ne s'associent pas normalement aux programmes de l'Organisation des Nations Unies ou qui ne sont même pas directement concernés par les problèmes des enfants sont particulièrement encourageants. Parmi eux, on compte des associations professionnelles de pédiatres, de dentistes, de juges et juristes, de psychologues, d'architectes, de journalistes, ainsi que des syndicats et des groupements de jeunes. Presque toutes les organisations masculines et féminines d'aide sociale ont adopté des "programmes axés sur les enfants" qu'elles encouragent leurs membres à appliquer aux échelons national et local.

74. On trouvera dans l'additif au présent document une déclaration du Comité ONG/Année internationale de l'enfant demandant que les ONG poursuivent leur élan après 1979.

D. Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant

Volume de travail général

75. La publicité faite dans le monde entier à l'AIE et la création de commissions nationales pour l'AIE ont eu pour effet de submerger les services du secrétariat de l'Année internationale de l'enfant à New York et à Genève de lettres, télégrammes, visiteurs et appels téléphoniques demandant des renseignements et des conseils de toutes sortes, ainsi que de demandes d'approbation et de soutien à des campagnes d'allocutions, de déclarations et d'articles, d'interviews pour la presse, la radio et la télévision. Le volume de travail, témoignant de l'enthousiasme de quelque 170 pays et territoires, n'avait pas été pleinement prévu dans les plans initiaux de création d'un secrétariat de l'Année.

Visites de la représentante spéciale dans différents pays

76. Au moment où se réunira l'Assemblée générale, la représentante spéciale du Directeur général pour l'Année se sera rendue en visite officielle dans 65 pays en développement et pays industrialisés (voir la liste à l'appendice III), en plus des visites qu'aura faites le Directeur général pendant cette période pour promouvoir les objectifs de l'Année internationale de l'enfant et ceux du FISE.

77. Les visites de la représentante spéciale ont permis de mettre en lumière les objectifs de l'AIE, de solliciter l'appui des instances gouvernementales les plus élevées, de donner une impulsion aux plans établis et de remercier les autorités pour les efforts entrepris.

78. La représentante spéciale a partout reçu l'accueil le plus chaleureux et le plus courtois; souvent, elle a été traitée en hôte du gouvernement. Dans la mesure du possible, elle a rencontré des chefs d'Etats de gouvernement, des hauts fonctionnaires, des membres des commissions nationales, des dirigeants d'organisations non gouvernementales, des représentants des media et des représentants des organismes du système des Nations Unies.

79. Le Directeur général tient à exprimer sa gratitude à la représentante spéciale pour le dévouement avec lequel elle a accompli sa tâche dans le cadre d'un programme de travail souvent épuisant, et pour le succès de ses efforts visant à stimuler la participation aux activités de l'Année au niveau national.

Activités techniques

80. Les principaux domaines d'intérêt à ce jour, en ce qui concerne les problèmes des enfants, ont été examinés plus haut (par. 41). Les sections techniques de New York et de Genève ont pris part à ces activités au moyen de consultations, d'échanges de correspondance et de campagnes de publicité. Elles ont aussi produit deux publications très importantes d'informations techniques : les documents d'examen de l'Année internationale de l'enfant et le répertoire des activités.

Documents d'examen de l'Année internationale de l'enfant

81. Les documents d'examen de l'Année internationale de l'enfant (dits aussi "dossiers thématiques") sont des exposés succincts de certaines des grandes questions concernant les enfants, suivis de données, de bibliographies et d'une liste d'experts et d'organisations reconnus. Ils ne prétendent pas être des monographies techniques mais visent plutôt à fournir des renseignements assez détaillés pour stimuler l'examen des questions par les commissions nationales, par exemple, et d'autres organes analogues. Les organismes compétents du système des Nations Unies ont publié à leurs frais certains de ces dossiers. Un certain nombre ont été établis par des personnes ou organisations expertes des sujets traités. La série est publiée en français, anglais et espagnol. On compte que quelque 30 documents auront été publiés d'ici à la fin de 1979. On en trouvera la liste à l'appendice IV du présent rapport.

Registre des activités de l'AIE

82. Les bureaux du Secrétariat de l'Année, à New York et à Genève, tiennent à jour "un registre des activités" contenant des informations sur les conférences, réunions, expositions, programmes, publications et recherches organisés dans le monde entier à l'occasion de l'AIE. Un index permet de retrouver les activités selon la région géographique, le type d'activité, le sujet et l'organisation. Quatre volumes ont déjà été publiés et un cinquième est en préparation. Ils sont distribués, en totalité ou en partie, aux commissions nationales, aux organismes

des Nations Unies, aux comités nationaux pour le FISE, aux organisations non gouvernementales et aux particuliers ou groupes intéressés. On trouvera à l'appendice IV.B une liste par sujet, extraite du "registre des activités" établi par le secrétariat de l'AIE.

Information du public

83. La vaste publicité accordée à l'Année s'est traduite par un véritable raz de marée de demandes émanant de Commissions nationales, d'organisations civiques, de groupes professionnels et d'entreprises, de réalisateurs de cinéma, d'éditeurs, des media, d'éducateurs et de simples citoyens réclamant des renseignements, des documents, du matériel de référence et d'expositions, des films et des orateurs. Souvent, on demande au secrétariat de l'Année de prendre une part active à des projets, sous forme de soutien financier ou d'une simple approbation.

84. Les services d'information du secrétariat de l'Année ont répondu à un grand nombre de ces demandes. Ils publient un bulletin mensuel "IYC Report" et une publication périodique "Ideas Forum", destinés à fournir du matériel de base aux commissions nationales et autres distributeurs d'informations.

85. A la sixième session du Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU), tenue en février, il a été souligné que, si l'AIE a démontré l'efficacité d'un effort concerté d'information sur un problème d'intérêt commun, sa vaste résonance a permis, en retour, à tous les membres du système des Nations Unies d'avoir plus largement accès aux media.

86. On espère que les effets de l'Année dans le domaine de l'information du public continueront à se faire sentir lorsque la large publicité et le soutien populaire dont elle jouit auront disparu. De nombreux indices en témoignent déjà : pressions grandissantes pour l'amélioration de la qualité des programmes destinés aux enfants; plans de grands réseaux de radio et de télévision pour traiter en profondeur certains problèmes essentiels de l'enfant; proposition de créer un centre international de références sur les films pour enfants; nouvelles associations de journalistes de la presse écrite et parlée se consacrant à améliorer l'information destinée aux enfants ou les concernant.

Budget et financement

87. A sa réunion de mai 1979, le Conseil d'administration du FISE est convenu que le secrétariat de l'Année ne fonctionnerait pas au delà de 1980. Il a estimé cependant qu'il fallait continuer sur la lancée de l'Année. Le démantèlement progressif du secrétariat en 1980 doit s'effectuer dans un souci d'économie maximale, mais tout en lui permettant de terminer sa tâche de façon ordonnée et sans compromettre l'aisance de la transition aux fonctions permanentes que le Conseil jugerait utile de confier au FISE. (Voir par. 20 à 22 ci-dessus).

88. Pour trois ans et demi d'existence du secrétariat de l'Année (milieu 1977-fin 1980), le Conseil d'administration du FISE a approuvé un budget de 5,9 millions de dollars. Pour le deuxième semestre de 1980, trois postes d'administrateur et trois postes de services généraux sont prévus au budget. Les contributions aux dépenses de fonctionnement du secrétariat de l'Année

/...

(voir appendice VI) s'élèvent à 4,1 millions de dollars, versés par 54 gouvernements. Il reste un déficit de 1,8 million de dollars. Le Directeur général espère combler ce déficit par des contributions complémentaires - en particulier des gouvernements qui n'ont pas encore versé de contribution - par des économies sur les postes où il est possible d'en faire et, si nécessaire, par le transfert au budget administratif du FISE d'une partie des coûts de fonctionnement de l'Année.

QUATRIEME PARTIE

Ressources engendrées par l'Année internationale de l'enfant

89. Conformément à la résolution 31/69 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'un des objectifs de l'Année internationale de l'enfant est "d'accroître substantiellement les ressources consacrées aux services et aux programmes en faveur des enfants". Dans les pays en développement, ces ressources profiteront naturellement aux enfants de ces pays. Dans les pays industrialisés, il existe toute une gamme de possibilités d'accroître ces ressources, pour appuyer non seulement les programmes du pays, mais aussi les services en faveur des enfants des pays en développement, dans le cadre de programmes gouvernementaux ou non gouvernementaux.

90. Des exemples de plus en plus nombreux montrent que les Commissions nationales et les ONG des pays industrialisés intensifient leurs efforts, dans le cadre de l'AIE pour réunir des fonds au profit des enfants de leurs pays et des pays en développement.

91. Dans un pays d'Amérique du Nord, le Président de la Commission nationale a récemment invité les coordonnateurs de l'AIE à l'échelon local et national à organiser en automne des campagnes de collecte de fonds atteignant leur plus grande intensité à une certaine date vers la fin de l'année. La Commission nationale a décidé que les fonds réunis grâce à ces campagnes et aux recettes provenant de l'exploitation commerciale de l'emblème de l'Année et d'autres sources seraient réservés par moitié aux enfants nécessiteux du pays et aux enfants d'autres pays.

92. Un pays d'Europe occidentale utilisant diverses techniques de collecte des fonds, rassemble des ressources pour des projets dans un certain nombre d'autres pays (programme pilote de lutte contre la cécité provoquée par la malnutrition, programme de vaccination contre la tuberculose, programme d'éducation et de formation pour enfants de réfugiés, création de dispensaires et de cantines scolaires, fondation d'une école pour enfants de réfugiés, envoi de livres sur la santé de l'enfant à des pays en développement). Une campagne nationale télévisée est prévue pour l'automne, l'objectif étant de collecter plusieurs millions de dollars. Dans un autre pays d'Europe, la Commission de l'AIE a choisi dans plus d'une douzaine de pays en développement des projets sur le thème "Enfants d'un seul monde" pour lesquels diverses organisations non gouvernementales collectent des fonds. Une deuxième campagne est en cours au profit des enfants du pays même. En Europe occidentale, diverses manifestations donnent lieu à des collectes de fonds : concerts philharmoniques et pop, programmes télévisés spéciaux, compétitions de marche, spectacles de cirque, matches de football, courses de chevaux, tirages de loteries. Deux pays de l'Europe de l'Est ont créé un fonds spécial de solidarité avec les enfants du tiers monde. Dans un autre pays de l'Europe de l'Est, le "mouvement de pionniers" organise des collectes de fonds pour l'achat et l'expédition de fournitures pour enfants aux Etats ayant accédé récemment à l'indépendance et aux mouvements de libération nationale.

93. Dans un pays d'Amérique du Sud, une chaîne de télévision a organisé une campagne qui a rapporté 4 millions de dollars en faveur des services pour enfants de ce pays. Un pays d'Asie a créé un fonds spécial exonéré d'impôts pour l'AIE; tous les théâtres et cinémas sont invités à verser l'équivalent d'un jour de recettes, un pays de l'Asie du Sud-Est a créé un fonds pour le développement de l'enfant, pour lequel des collectes sont organisées dans le cadre de l'Année. La plupart des enfants d'un pays d'Afrique Centrale du Sud ont participé à une campagne nationale de collecte de fonds au profit de programmes pour enfants.

94. Les divers Etats d'un pays d'Océanie ont créé des fonds d'affectation spéciale pour collecter des fonds au profit des enfants défavorisés, notamment les réfugiés dans ce pays et à l'étranger. Les fonds destinés à l'étranger serviront notamment à la construction d'écoles et au forage de puits. Les enfants participent activement à cette campagne. Un autre pays de la région a collecté 2,75 millions de dollars à la suite d'une campagne télévisée d'une journée consacrée à l'Année; une partie des fonds réunis est destinée aux enfants d'autres pays.

Fonds pour le système des Nations Unies

95. Plusieurs organismes du système des Nations Unies dont les activités en faveur des enfants des pays en développement sont financées à l'aide des contributions volontaires de gouvernements et de particuliers espèrent que l'Année leur permettra d'augmenter leurs ressources financières. Le FISE, le HCR et le FNULAD ont distribué des catalogues décrivant les projets pour lesquels ils cherchent à obtenir des fonds.

96. Le Secrétariat de l'AIE fournit un point de convergence pour les commissions nationales et les autres organismes qui préfèrent ne pas répartir elles-mêmes leurs contributions entre les organismes du système des Nations Unies. A cette fin, le Secrétariat a créé un fonds d'affectation spéciale pour l'Année internationale de l'enfant. Les commissions nationales souhaiteront peut-être affecter à ce Fonds une partie des sommes collectées pendant l'AIE à l'occasion de campagnes télévisées, de galas, de représentations de bienfaisance, de tirages de loteries, etc., ainsi que des recettes provenant de l'autorisation d'exploiter l'emblème de l'Année à des fins commerciales : bijoux, T-shirts, cartables, sacs à provisions, broches, insignes et autres articles.

97. L'exploitation commerciale de l'emblème de l'Année à l'échelle internationale constituera une source importante de recettes pour le Fonds d'affectation spéciale de l'AIE. Le Secrétariat de l'Année patronne la vente d'enveloppes premier jour pour les timbres commémoratifs de l'Année ainsi que la vente de pièces d'or et d'argent ayant cours légal, frappées par certains pays à l'occasion de l'Année. La vente de ces articles permet aux collectionneurs de se procurer des souvenirs de l'Année tout en versant une contribution pour les projets des Nations Unies en faveur des enfants. D'après les premières estimations, la vente des enveloppes premier jour rapporte 1,5 million de dollars environ et la vente des pièces pourrait procurer jusqu'à 9 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale de l'Année. Jusqu'à présent, 24 pays et territoires ont accepté d'émettre des timbres commémoratifs (voir Appendice VII).

98. Les recettes du Fonds d'affectation spéciale seront réparties équitablement entre les organismes des Nations Unies tels que le FISE, le HCR et le FNULAD dont les activités sont entièrement financées par des contributions volontaires et qui appliquent des programmes en faveur des enfants. Un comité consultatif du Groupe consultatif interorganisations recommandera au Directeur général une formule de répartition des fonds.

99. Outre sa part des fonds du Fonds d'affectation spéciale de l'Année, le FISE bénéficie directement d'un certain nombre de manifestations spéciales et de programmes de vente. La plus importante de ces manifestations est sans doute le concert intitulé "Musique pour le FISE" organisé au profit du Fonds sur l'initiative de musiciens et d'éditeurs de musique avec l'aide du Comité des Etats-Unis pour le FISE. Ce concert a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies en janvier 1979 et a été retransmis par les télévisions de plus de 60 pays. La vente des disques et des droits de retransmission pourrait rapporter au FISE quelque 4 millions de dollars. En outre, ce projet comportant un droit de copyright sur les chansons, le FISE touchera des redevances pendant des années.

100. Plus de 40 organisations internationales non gouvernementales ont accepté de promouvoir l'achat ou la vente de cartes de vœux du FISE, par l'intermédiaire de leurs filiales nationales, en vue de promouvoir les objectifs de l'AIE. On espère que ces organisatins continueront après l'AIE à participer à la diffusion de cartes de vœux. Grâce en partie à l'élan déclenché par l'Année, les recettes nettes du FISE pour la saison 1979 devrait être en augmentation de 4 millions de dollars environ, soit de près de 25 p. 100, par rapport à la saison 1978. La vente d'autres articles - tels que les sacs à provisions en plastique portant l'emblème de l'AIE - sur des points de vente importants (principalement, supermarchés) dans toute l'Europe ainsi que celle de médaillons dorés et de livres devrait être aussi une source importante de recettes pour le FISE.

101. Certains gouvernements ont déjà annoncé qu'ils augmentent leur contribution ou ont l'intention de le faire ou de fournir des fonds supplémentaires au FISE au titre des objectifs de l'Année. On s'attend que d'autres gouvernements feront des annonces analogues avant la fin de l'Année. Comme indiqué ci-dessus au paragraphe 32, de nombreux gouvernements paraissent attendre une plus claire définition des besoins des pays en développement pour prendre des engagements précis.

102. Ce processus - identification des besoins et élaboration de programmes à plus grande échelle pour y répondre, et, mise au point des modalités de financement, impliquant une coopération extérieure plus importante de toutes les sources - constituera l'une des principales activités consécutives à l'Année internationale de l'enfant et le vrai critère de son succès final.

Appendice I

Pays et territoires participant à l'Année
internationale de l'enfant a/

Afghanistan	Egypte
Afrique du Sud	El Salvador
Algérie	Emirat arabes unis
Allemagne, République fédérale d'	Equateur
Angola	Espagne
Antigua	Etats-Unis d'Amérique
Antilles néerlandaises	Ethiopie
Arabie saoudite	Fidji
Argentine	Finlande
Australie	France
Autriche <u>b/</u>	Gabon
Bahamas	Gambie
Bahreïn	Ghana
Bangladesh	Grèce
Barbade	Grenade
Belgique	Guadeloupe
Belize	Guatemala
Bénin	Guinée
Bermudes	Guinée-Bissau
Bhoutan	Guyane
Birmanie	Haïti
Bolivie	Haute-Volta
Botswana	Honduras
Brésil	Hong-kong
Bulgarie	Hongrie
Burundi	Iles Cook
Canada	Iles Salomon
Cap-Vert	Iles Turques et Caïques
Chili	Iles Vierges britanniques
Chine	Inde
Chypre	Indonésie
Colombie	Iran
Congo	Iraq
Costa Rica	Irlande
Côte d'Ivoire	Islande
Cuba	Israël
Danemark	Italie
Djibouti	Jamahiriya arabe libyenne

a/ Sur les 166 pays et territoires figurant sur la liste, 48 sont situés en Afrique, 43 en Asie, 37 en Amérique latine et dans les Antilles, 38 en Europe, Amérique du Nord et Océanie.

b/ Pas de Commission nationale.

/...

Appendice I (suite)

Jamaïque	République dominicaine
Japon	République socialiste soviétique de
Jordanie	Biélorussie
Kenya	République socialiste soviétique d'Ukraine
Koweït	République-Unie de Tanzanie
Lesotho	République-Unie du Cameroun
Liban	Roumanie
Libéria	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
Liechtenstein <u>b/</u>	d'Irlande du Nord
Luxembourg	Rwanda
Madagascar	Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla
Malaisie	Sainte-Lucie
Malawi	Saint-Marin
Maldives	Saint-Vincent
Mali	Samoa
Malte	Sao Tomé-et-Principe
Maroc	Sénégal
Maurice	Seychelles
Mauritanie	Sierra Leone
Mexique	Singapour <u>b/</u>
Monaco	Somalie
Mongolie	Soudan
Montserrat	Sri Lanka
Mozambique	Suède
Népal	Suisse
Nicaragua	Suriname
Niger	Swaziland
Nigéria	Tchad
Norvège	Tchécoslovaquie
Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Oman	Togo
Ouganda	Tonga
Pakistan	Trinité-et-Tobago
Panama	Tunisie
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Turquie
Paraguay	Tuvalu
Pays-Bas	Union des Républiques socialistes
Pérou	soviétiques
Philippines	Uruguay
Pologne	Venezuela
Portugal	Viet Nam
Qatar	Yémen
République arabe syrienne	Yémen démocratique
République centrafricaine	Yougoslavie
République de Corée	Zaïre
République démocratique allemande	Zambie
République démocratique populaire lao	

b/ Pas de Commission nationale.

Appendice II

Membres du Groupe consultatif interorganisations
pour l'Année internationale de l'enfant

Commission des affaires économiques pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe
(UNDRO)
Conseil mondial de l'alimentation (CMA)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)
Volontaires des Nations Unies
Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD)
Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale (UNSDRI)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Union internationale des télécommunications (UIT)
Département des affaires économiques et sociales internationales de l'Organisation
des Nations Unies (DAESI)
Division des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies
Division des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies
Comité des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de
l'enfant (Comité ONG/AIE)

Appendice III

Visites officielles de la Représentante spéciale
pour l'Année internationale de l'enfant

1977

Asie : Philippines
Thaïlande

1978

Amérique latine : Guatemala
Chili
Pérou
Mexique
Jamaïque

Europe : Suède
Norvège
Finlande
Danemark
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Afrique de l'Est : Egypte
Kenya
République-Unie de Tanzanie
Zambie

Europe : Union des Républiques socialistes soviétiques
Pologne
France
Belgique
Autriche

Asie : Philippines
Bangladesh
Indonésie
Pakistan
Inde

Amérique : Canada

Afrique de l'Ouest : Sénégal
Libéria
Ghana
Congo
Nigéria
Côte d'Ivoire
Zaïre

/...

Appendice III (suite)

1978 (suite)

Asie orientale et Pacifique : Nouvelle-Zélande
Australie
Japon
République de Corée

1979

Moyen-Orient : Turquie
Emirats arabes unis
Iraq
Bahreïn
Soudan
Tunisie

Europe : Portugal
Italie
Bulgarie
Grèce
Israël
Suisse
Saint-Siège

Amérique latine : République dominicaine
Panama
Venezuela
Colombie
Cuba

Europe : Hongrie
Pologne
République démocratique allemande
Allemagne, République fédérale d'
Espagne

Asie : Chine

Europe : Bulgarie
Union des Républiques socialistes soviétiques
Roumanie

Appendice IV

A. Documents d'examen publiés par le Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant

(disponibles en anglais, français et espagnol)

TITRE	ETABLI PAR
<u>L'adoption</u>	Conseil oecuménique des églises
<u>La famille en mutation</u>	Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant
<u>Les enfants et les accidents</u>	Centre international de l'enfance (Paris)
<u>Les enfants et les livres</u>	UNESCO
<u>Les enfants et la drogue</u>	Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues/Division des stupéfiants
<u>L'enfant et la santé</u>	Secrétariat de l'Année internationale de l'enfant/OMS
<u>Les enfants des travailleurs migrants</u>	Conseil de l'Europe (division des affaires sociales); Comité intergouvernemental pour les migrations européennes
<u>Enfants des milieux urbains pauvres</u>	Secrétariat de l'AIE
<u>Les droits de l'enfant : le problème de l'inconduite non criminelle</u>	Orm W. Ketcham, National Center for State Courts, Williamsburg, Virginia, USA
<u>L'enfant, la violence et les médias</u>	Swedish Save the Children Federation
<u>La création artistique et l'enfant</u>	Comité des Etats-Unis pour le FISE
<u>Education pour le développement</u>	Secrétariat de l'AIE/Comité commun de l'information des Nations Unies
<u>Services essentiels pour l'enfant</u>	FISE
<u>Le phénomène de stigmatisation</u>	Comité ONG/AIE (Groupe de travail sur l'enfance handicapée; sous-groupe sur les enfants victimes de stigmatisation)

/...

TITRE

Un régime alimentaire initial sain pour
la mère et l'enfant

Enfants handicapés

Les enfants ayant des difficultés
d'apprentissage : définition et méthode
d'enseignement

Besoins de l'enfant du tiers monde

Nutrition

Planning familial

Traitement préventif du jeune enfant
par le jeu et l'activité artistique

Eau et assainissement

ETABLI PAR

International Union for Nutritional
Sciences

Secrétariat de l'AIE/Conseil des
organisations mondiales s'intéressant
aux handicapés

Professeur Sally L. Smith, American
University, Washington, D.C., USA

Secrétariat de l'AIE

Secrétariat de l'AIE/CMS/FAO

Fédération internationale pour le
planning familial

Edna G. Salant, National Child Research
Center, Washington, D.C., USA

Secrétariat de l'AIE/FISE/OMS

TITRE	EN PREPARATION
<u>Enfants abandonnés</u>	(non communiqué)
<u>Les mères adolescentes</u>	Child Welfare League of America/Canadian Save the Children Fund
<u>Enfants maltraités et abandonnés</u>	Eli H. Newberger, MD, The Children's Hospital Medical Center, Boston, Massachusetts, USA
<u>L'enfant et le jeu</u>	UNESCO
<u>Education des très jeunes enfants</u>	(non communiqué)
<u>Environnement : Pour les enfants de l'avenir</u>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<u>Enfants surdoués</u>	Dorothy Sisk, World Council for Gifted and Talented Children
<u>La télévision et l'enfant</u>	Secrétariat de l'AIE

B. Liste des sujets figurant dans le répertoire
établi par le secrétariat de l'AIE a/

Enfants abandonnés
Accidents
Adoption
Plaidoyer
Alcoolisme
Architecture

Arts
Education de base
Services de base
Bibliographie
Enfants aveugles
Education des aveugles

Livres/bibliothèques
Allaitement au sein
Lois de gouvernements centraux
Mauvais traitements à enfants
Institutions de protection de l'enfant
Développement de l'enfant

Travail des enfants
Education des enfants
Activités d'enfants
Livres pour enfants
Dessins d'enfants
Foyers pour enfants

Villages d'enfants
Bien-être de l'enfant
Développement communautaire
Education communautaire
Programmes communautaires
Caractère confidentiel des dossiers médicaux

Education du consommateur
Conseils
Développement culturel
Environnement culturel
Evaluation des programmes d'études
Recherche pour les programmes d'études

a/ Il est possible de se procurer le Répertoire auprès du secrétariat de l'AIE, 866 United Nations Plaza, New York.

Garde de jour
Garderies
Surdité
Délinquance
Pays en développement
Éducation pour le développement

Centres de dépistage
Groupes désavantagés
Abus de la drogue
Jeunes enfants
Éducation des jeunes enfants
Développement économique

Éducation
Équipements éducatifs
Méthodes éducatives
Politiques éducatives
Programmes d'éducation
Psychopédagogie

Recherche pédagogique
Télévision scolaire
Éducation pour la paix
Développement affectif
Environnement
Égalité des chances

Programmes d'échange
Expositions
Famille
Éducation familiale
Planning familial
Rôle de la famille

Rôle du père
Excision
Films
Placements familiaux
Fonds d'affectation spéciale
Appels de fonds

Enfants surdoués
Filles
Enfants handicapés
Santé
Éducation pour la santé
Personnel sanitaire

Programmes sanitaires
Enfants hospitalisés
Hôpitaux
Ressources humaines
Droits de l'homme
Immunisation

Pays industrialisés
Nourrissons
Information et médias
Matériel d'information
Adoption de pays à pays
Coopération internationale

Relations internationales
Enquête internationale
Thèmes de l'AIE
Tribunaux pour enfants
Jardins d'enfants
Enfants des jardins d'enfants

Droit et législation
Lois
Processus d'apprentissage
Lèpre
Services de bibliothèque
Alphabétisation

Jeunesse inadaptée
Médias
Développement mental
Santé mentale
Arriération mentale
Rôle de la sage-femme

Enfants de migrants
Education des migrants
Migration
Valeurs morales
Mères
Planification nationale

Enfants délaissés
Ecoles maternelles
Nutrition
Education nutritionnelle
Obstétrique
Education des parents

Fonction parentale
Parents adoptifs
Rôle des parents
Pédiatrie
Groupes d'âge
Développement physique

Handicapés physiques
Jeu
Aires de jeux
Problèmes démographiques
Prédélinquance
Enfants d'âge préprimaire

Enseignement préprimaire
Ecole préprimaire
Centres préscolaires
Enfants d'âge préscolaire
Éducation préscolaire
Prévention

Enseignement primaire
Soins de santé primaires
Protection
Psychiatrie
Adaptation psychologique
Troubles psychologiques

Services psychologiques/psychiatriques
Psychologie
Publications
Punitions
Qualité de la vie
Apprentissage de la lecture

Recréation
Équipements récréatifs
Réfugiés
Réadaptation
Religion
Centres de traitement en internat

Résolutions
Droits de l'enfant
Droits de l'enfant avant la naissance
Zones rurales
Sécurité
Psychologues scolaires

Ecoles

Education sexuelle
Stéréotypes sexuels
Environnement
Intégration sociale
Socialisation

Planification sociale

Politiques sociales
Psychologie sociale
Bien-être social
Services sociaux
Education spéciale

Sports

Statistiques
Stigmatisation
Stress
Etudes/recherches
Rôle des enseignants

Mères adolescentes

Grossesse chez les adolescentes
Télévision
Thérapie
Formation
Enfants

Education en milieu urbain

Urbanisme
Vacances
Violence
Formation professionnelle
Femmes

Education des travailleurs

Jeunesse
Organisation de jeunesse
Programmes pour la jeunesse

Appendice V

Administrations postales émettant des timbres commémoratifs

1. Afrique (48)

Algérie
Angola
Bénin
Botswana
Burundi
Cap-Vert
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Djibouti
Egypte
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée équatoriale
Haute-Volta
Jamahiriya arabe libyenne
Kenya
Lesotho
Libéria
Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Niger
Nigéria
Ouganda
République centrafricaine
République-Unie de Tanzanie
République-Unie du Cameroun
Rwanda
Sainte-Hélène
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Swaziland
Tchad

/...

1. Afrique (48) (suite)

Togo
Tristan da Cunha
Tunisie
Zaïre
Zambie

2. Asie (36)

Afghanistan
Arabie saoudite
Bahrein
Bangladesh
Bhoutan
Birmanie
Brunéi
Chine
Inde
Indonésie
Iran
Iraq
Israël
Japon
Jordanie
Koweït
Liban
Malaisie
Maldives
Mongolie
Népal
Oman
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Philippines
Qatar
République arabe syrienne
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
République de Corée
Singapour
Sri Lanka
Thaïlande
Viet Nam
Yémen
Yémen démocratique

/...

3. Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes (37)

Anguilla
Antigua
Antilles néerlandaises
Argentine
Bahamas
Barbuda
Bolivie
Brésil
Chili
Colombie
Costa Rica
Cuba
Dominique
El Salvador
Equateur
Grenade
Grenadines (Grenade)
Grenadines (Saint-Vincent)
Guyane
Iles Turques et Caïques
Iles Vierges britanniques
Haïti
Honduras
Jamaïque
Montserrat
Nicaragua
Panama
Paraguay
Pérou
République dominicaine
Saint-Christophe
Saint-Vincent
Sainte-Lucie
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela

4. Europe (39)

Allemagne, République fédérale d'
Andorre
Autriche
Belgique
Bulgarie
Chypre
Danemark
Espagne
Finlande

/...

4. Europe (39) (suite)

France
Grèce
Groenland
Hongrie
Ile de Man
Iles Féroé
Irlande
Islande
Italie
Jersey
Liechtenstein
Luxembourg
Malte
Monaco
Norvège
Office des Nations Unies à Genève
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République démocratique allemande
Roumanie
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord
Saint-Marin
Saint-Siège
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
Union des Républiques socialistes soviétiques
Yougoslavie

5. Amérique du Nord (4)

Canada
Etats-Unis d'Amérique
Mexique
Nations Unies (New York)

6. Océanie (19)

Aitutaki
Australie
Fidji
Ile Christmas
Iles Cook
Ile Norfolk
Ile Pitcairn
Iles salomon
Kiribati
Nauru

/...

6. Océanie (19) (suite)

Nioué
Nouvelle-Calédonie
Nouvelles-Hébrides
Nouvelle-Zélande
Penrhyn
Polynésie française
Samoa
Tuvalu
Wallis et Futuna

Appendice VI

Contributions aux frais de fonctionnement du secrétariat de l'AIE
(au 15 août 1979)

<u>Pays</u>	<u>Montant de la contribution annoncée</u> (en dollars E.-U.)	<u>Année(s) de contribution</u>
Allemagne, République fédérale d'	385 932	1973-1979
Arabie saoudite	100 000	1978
Australie	111 111	1979
Autriche	40 389	1977-1979
Bahreïn	10 000	1978
Bangladesh	2 000	1979
Belgique	50 000	1977
Bhoutan	1 000	1978
Bulgarie	15 432	1978
Canada	95 238	1977
Chili	12 000	1978-1979
Cuba	5 000	1979
Etats-Unis d'Amérique	250 000	1977
Ethiopie	5 000	1978
Finlande	29 630	1978
France	52 273	1979
Ghana	10 000	1977
Grenade	7 000	1979
Honduras	5 000	1978
Hongrie	28 137	1978
Inde	107 653	1977-1979
Indonésie	10 000	1979
Iran	200 000	1977
Iraq	50 000	1978
Irlande	9 862	1979
Islande	2 500	1979
Israël	5 000	1978
Italie	46 784	1979
Jamaïque	561	1978
Japon	400 000	1978
Jordanie	3 058	1978
Koweït	40 000	1978-1979
Libéria	500	1978
Luxembourg	3 448	1979
Maldives	1 000	1978
Maurice	2 083	1979
Mauritanie	5 000	1977
Mexique	19 965	1978

<u>Pays</u>	<u>Montant de la contribution annoncée</u> (en dollars E.-U.)	<u>Année(s) de contribution</u>
Niger	4 545	1978
Norvège	897 991	1978-1980
Nouvelle-Zélande	30 252	1978-1979
Oman	50 000	1979
Pays-Bas	500 000	1977-1979
Philippines	100 000	1977
Qatar	15 000	1979
République de Corée	5 000	1978
République dominicaine	2 000	1979
République-Unie de Tanzanie	6 821	1978
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	302 286	1978-1980
Seychelles	295	1978
Suisse	50 000	1977-1978
Thaïlande	1 000	1978
Viet Nam	1 000	1979
Yougoslavie	9 788	1979
	<u>4 098 534</u>	

Appendice VII

Pays et territoires qui ont accepté en principe de frapper des pièces
commémoratives pour l'AIE dans le cadre du Programme numismatique
FISE/AIE

Antilles néerlandaises	Jamaïque
Bahamas	Jordanie
Bolivie	Maroc
Bulgarie	Maurice
Canada	Mongolie
Chine	Népal
Colombie	Philippines
Egypte	Pologne
Emirats arabes unis	République démocratique allemande
Ethiopie	Seychelles
Hongrie	Turquie
Inde	Zambie
